

# Argentré

Journal municipal  
d'information  
Kannadig keleier kêr

# INFOS

N°255 • Mars 2013

## Dossier du mois

Les espaces verts  
de la commune



*Actifs Dynamiques Passionnés, notre identité.*

*Oberiant, Frev, Entanet, hon identelezh.*

# édito

Hubert Huchet / Adjoint au Patrimoine,  
Agriculture et Environnement



## Semaine du développement durable

Comme chaque année, le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie nous donne rendez-vous pour la semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril qui, pour cette édition, aura pour thème la transition énergétique.

Comme chaque année, la municipalité d'Argentré-du-Plessis participe à ce temps fort. Cette année, elle vous propose des réunions-débats au cours de cette semaine.

Le premier thème retenu est la Rt2012 (réglementation thermique).

Une rencontre sera proposée à l'ensemble de la

population ; elle sera animée par Yoann Halpert, conseiller Info-Energie ; elle aura pour thème « Construire en 2013 avec la Rt2012 ».

La Rt2012 est un engagement fort du Grenelle de l'environnement. Sa mise en place va engendrer une forte amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Tous les bâtiments neufs doivent respecter la nouvelle réglementation thermique qu'ils soient pour de l'habitation (résidence) ou pour tout autre usage (tertiaire).

Depuis la mise en place d'une réglementation thermique (1974), la consommation énergétique des constructions neuves a été divisée par 2. La mise en application de la réglementation thermique, dite Rt2012 prévoit de la diviser par 3. Ce saut permettra de prendre le chemin des bâtiments à énergie positive en 2020.

Le deuxième sujet traité au cours de cette semaine concernera l'agriculture et la soirée sera réservée aux agriculteurs.

Le salon de l'Agriculture, une des vitrines de l'agriculture française, a fêté cette année son 50ème anniversaire. Ce salon a vu sa fréquentation en hausse sur fond de scandale de la viande de cheval. L'agriculture et l'alimentation font partie intégrante de la société française et le salon de l'Agriculture est un trait d'union entre les citadins et les ruraux qui ont besoin les uns des autres.

La société est exigeante envers ses agriculteurs. Ces derniers ont dû et doivent toujours s'adapter aux souhaits des consommateurs. Il y a 50 ans, l'agriculture avait pour objectif de nourrir la population ; puis on a considéré l'agriculture comme le pétrole vert, il fallait produire pour vendre. Aujourd'hui, les objectifs restent les mêmes mais la tâche des agriculteurs s'est compliquée car ils doivent maintenir une agriculture moderne, ambitieuse et respectueuse de l'environnement, et réussir la mutation d'une agriculture traditionnelle vers une agriculture durable.

La municipalité espère que les sujets traités répondent à vos attentes et compte sur votre participation.

p.3

## Vie municipale

- ▶ En bref... le compte rendu du Conseil Municipal du 11 février 2013.
- ▶ Vos documents de circulation.
- ▶ 6 nouvelles chaînes pour la TNT.
- ▶ Animation à la bibliothèque.
- ▶ Rappel du SMICTOM.

p.4/5

## L'info du mois

- ▶ Les espaces verts de la commune.

p.5/6

## Vie locale

- ▶ Réservez votre composteur !
- ▶ Réunion MSA.

p.6/7

## Vie associative

- ▶ Association Club de Gym.V.
- ▶ Association Point A.
- ▶ Association Les pêcheurs du Moulin Neuf.
- ▶ Association de l'Amicale St Joseph.
- ▶ Association Evit Ar Blijadur.

p.8

## Bloc notes

Agenda / État-civil / Cinéma

Remise des articles auprès d'Hélène DIARD, service communication, du lundi au vendredi **avant le 20 du mois précédant la parution** :  
communication@argentre-du-plessis.fr ou 02 99 96 88 00

Comité de lecture : Aurore Salmon, Chantal Bouin, Florence Hamon, Jean-Noël Bévière, Claude Cailleau, Myriam Belloir et Hélène Diard.

Diffusion - documentation : Mairie d'Argentré-du-Plessis. Reproduction et vente interdites.

Conception et réalisation : Studio Creatys.

Mairie d'Argentré-du-Plessis  
21, bis rue Alain d'Argentré - 35370 ARGENTRE DU PLESSIS  
Tél. 02 99 96 61 27 - E-Mail : mairie@argentre-du-plessis.fr

[www.argentre-du-plessis.fr](http://www.argentre-du-plessis.fr)

## En bref... le compte rendu du Conseil Municipal du lundi 11 février 2013

### Approbation des comptes administratifs 2012

Préalablement au vote du budget de l'année à venir, il appartient au Conseil Municipal d'approuver les comptes administratifs de l'année écoulée. Les comptes administratifs, qui retracent l'exécution du budget, présentent toutes les recettes et dépenses réalisées au cours d'un exercice, c'est-à-dire au cours d'une année civile.

Plusieurs réalisations en investissement ont ainsi été engagées et/ou menées à terme au cours de l'année 2012 : l'aménagement de salles au Moulin Neuf, l'effacement des réseaux rue du Général Leclerc et Place Notre-Dame, l'engagement des travaux d'extension de l'école J.L Etienne, les travaux de rénovation du complexe sportif (remplacement d'une verrière et

d'une porte, rénovation des douches).

A l'issue de la présentation, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le compte administratif du budget général et des budgets annexes de la commune pour l'exercice 2012.

### Partenariat entre les communes pour la fourniture de point à temps

Afin de réaliser des économies pour la fourniture du point à temps (émulsion de bitume et de gravillons pour la réparation des chaussées), une convention de groupement de commandes entre plusieurs communes, dont Argentré-du-Plessis, doit être validée. Le Conseil

Municipal, à l'unanimité des membres présents, a autorisé Monsieur Le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour l'opération point à temps et a désigné Monsieur Huchet comme représentant titulaire et Monsieur Fadier comme représentant suppléant, pour représenter la commune auprès de la commission d'examen des offres relatives à la consultation pour ce marché.

### À noter

#### Dates des prochains conseils municipaux

- Lundi 25 mars
- Lundi 15 avril
- Lundi 27 mai

## Autres informations municipales

### Vos documents de circulation

#### Carte Nationale d'Identité (CNI)



La Préfecture annonçant 8 semaines de délai pour la délivrance des cartes d'identité, nous vous invitons à ne pas attendre le dernier moment pour faire votre demande de renouvellement en mairie.

#### Passeport biométrique



Les passeports biométriques contenant une photo et des empreintes digitales numérisées succèdent progressivement en France aux passeports électroniques. Pour obtenir un dossier de demande de passeport, vous pouvez vous présenter à l'accueil de la mairie d'Argentré-du-Plessis.

Vous devrez ensuite vous présenter personnellement avec votre dossier complété, et

accompagné de ses pièces justificatives, dans tous les lieux équipés d'une station biométrique.

**A proximité de chez vous :** Mairie de Vitry, point formalités – 1 place Notre Dame / 02 99 75 54 19

#### Horaires d'ouverture du point formalités :

**Du lundi au vendredi, de 9h à 16h45.**

**Le samedi de 9h à 11h45**

**Compter 15 min par dossier – accueil sans rdv**

#### Carte de séjour

En application du règlement européen 380/1008 du 18 avril 2008 du Conseil de l'Union Européenne, nous vous informons que des identificateurs biométriques (photos + empreintes) seront désormais insérés

dans les titres de séjour. Par conséquence, les demandes de délivrance ou de renouvellement de titres de séjour réguliers



s'effectuent dès à présent auprès de la Préfecture et non plus à la mairie. Les guichets sont ouverts de 9h à 12h30 et uniquement sur rendez-vous les après-midi (pas de prise de rendez-vous par téléphone, les usagers doivent se présenter en Préfecture pour en obtenir un).

#### Contact :

**Préfecture d'Ille-et-Vilaine**  
02 99 02 15 32 ou 02 99 02 15 33  
3, avenue de la Préfecture  
35026 Rennes Cedex 9

### Rappel du SMICTOM

Les horaires de collecte des déchets ménagers s'étendent de 6h à 22h. Pour ne pas risquer de manquer le passage du Smictom, veillez à sortir votre poubelle et vos sacs jaunes dès la veille au soir.

Ordures ménagères	Tri sélectif (sac jaune)
<b>en ville et en campagne :</b> vendredi	<b>en ville : mercredi</b> <b>en campagne :</b> vendredi



### LE CHIFFRE DU MOIS

**6** c'est le nombre de nouvelles chaînes gratuites de la TNT qui arrivent chez vous dès le 26 mars prochain.

Seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer, à l'aide de leur télécommande, une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur ou sur leur adaptateur TNT.



### Animation sur le voyage à la bibliothèque

Une erreur s'est glissée dans votre dernier Argentré Infos. L'animation « Les P'tits bouquinent », destinée aux 0 – 3 ans, aura lieu **le jeudi 18 avril 2013 à 10h puis à 10h30**. Inscriptions à la bibliothèque (02 23 55 00 46).



# Les espaces verts de la commune

*Avec l'approche du printemps, la nature commence à s'éveiller. C'est à cette occasion que nous souhaitons mettre en lumière le travail des agents des espaces verts de la ville.*

*De la conception à la réalisation en passant par l'entretien, les agents de la commune œuvrent tout au long de l'année pour offrir à Argentré-du-Plessis, un paysage accueillant qui varie au gré des saisons. Rencontre...*



## Entretien avec Sébastien Prel, responsable des espaces verts :

**Nous pouvons observer dans le centre ville de belles mises en scènes végétales. Quelles sont les différentes étapes pour arriver à un tel résultat ?**

Avant de passer aux plantations, une vraie réflexion s'effectue et cela passe par un travail écrit. C'est ainsi que les agents complètent un plan de masse à l'échelle du massif. Celui-ci répertorie le nombre de plantes qui y seront mises. Se dessine alors une trame de plantations qui présente le rendu final du massif.

**Comment faites-vous votre choix de fleurs ?**

Ce choix ne se fait pas par hasard. Tout d'abord, je détermine un thème : pour 2013, j'ai demandé aux agents de faire essentiellement des plantations d'espèces aromatiques (sauge...), condimentaires (ciboulette...) ou potagères

(cardon...). Ensuite, le choix s'opère selon des critères comme la taille du massif, l'exposition, la visibilité et bien entendu l'esthétique.

**Quels sont les différents temps forts pour le service ?**

Les fleurs sont changées deux fois par an. En octobre nous plantons les bisannuelles (pen-

sées, pâquerettes...). En mai, tous les bulbes et bisannuelles sont arrachés et remplacés par les fleurs estivales (les annuelles). Il faut préciser que les bulbes sont mis à sécher dans un grenier pendant l'été. Ils seront replantés l'année d'après dans les massifs de lotissements ou dans les gazons. Dans le même esprit, certaines plantes annuelles sont mises en hivernage sous un tunnel chauffé et sont ainsi replantées à la saison venue.

**Outre ces deux temps forts qui marquent une activité intense, quelles sont les principales missions des agents ?**

Elles sont diverses et varient au gré des saisons. On peut citer la taille des arbres, des arbustes et des haies, la tonte, le ramassage de feuilles, l'élagage... sans oublier l'entretien des massifs et des terrains de foot du complexe sportif.



▲ Tunnel chauffé



▲ De gauche à droite : Philippe Ducourouble, Fabien Moriceau, Sébastien Prel, Vincent Marchand, Fabrice Baslé, Yoann Raguènes, Dimitri Lanouiller (manque Christèle Béasse).



# L'INFO DU MOIS

# VIE LOCALE

## Année après année, à quel défi tentez-vous de répondre ?

Nous avons le désir de toujours innover, de faire découvrir de nouvelles essences. L'idée est de susciter l'envie aux habitants d'arpenter à pieds les rues de la ville, de créer des itinéraires de promenade. Notre objectif est d'améliorer la qualité du cadre de vie des Argentréens.

## Un dernier conseil à donner à nos lecteurs ?

Mon conseil est toujours le même : c'est l'humain qui doit s'adapter à la plante et à ses conditions de vie et non l'inverse. Celle-ci ne s'adapte que rarement pour ne pas dire jamais au désir de l'homme. L'espèce que vous souhaitez mettre dans votre jardin doit être adaptée au climat local afin d'éviter tout échec.

Par ailleurs, plus personne n'ignore la problématique du changement climatique. Les saisons sont moins marquées : canicule en été, hiver sans neige, dérèglement du climat... Ces bouleversements climatiques perturbent la faune et la flore c'est pourquoi, il faut rester très

vigilant et prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les plantations (ex : le bâchage l'hiver, le paillage afin de protéger les plantes d'un manque d'eau...).

## Les espaces verts de la commune en chiffres



**20 hectares** d'espaces verts

**13 hectares** de pelouse

**8 km** de haie

**1 018** arbres

**34 m<sup>2</sup>** de surface de jardinières de fleurs

**10 m<sup>2</sup>** de surface de jardinières d'arbustes et de vivaces

**18 000 m<sup>2</sup>** de massif

## Zoom sur la Semaine du développement durable

Du 1<sup>er</sup> au 7 avril, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie organise la Semaine du développement durable. C'est à cette occasion que les membres de la Commission Patrimoine Agriculture et Environnement invitent les Argentréens à une conférence présentant la nouvelle réglementation thermique : la Rt 2012. Cette réunion aura lieu **le 3 avril prochain à 20h30, salle Ouessant**. Elle sera animée par Yoan HALPERT, Conseiller en maîtrise de l'énergie. Présentation :

L'arrivée de la nouvelle réglementation thermique, la Rt 2012 applicable à tous les bâtiments dès 2013, entraîne un « saut énergétique ». Au-delà de la simple prise en compte des besoins en énergie des bâtiments, ces nouvelles règles de construction imposent, dès la conception, une démarche bioclimatique, la garantie du confort d'été et surtout, le recours quasi systématique aux énergies renouvelables. Désormais, la construction d'une maison imposera une vision globale dès l'amont du projet, qui nécessitera une étroite collaboration entre maîtres d'œuvre, bureaux d'études thermiques, entreprises et futurs propriétaires.



### Informations :

Réunion le 3 avril à 20h30 – salle Ouessant. Gratuit, ouvert à tous

Espace INFO → ENERGIE des Pays de Fougères et Vitré-Porte de Bretagne

Permanences de 13H30 à 17H30 - N° Vert : 0 805 203 205

Semaines paires : Au Pays de Fougères, 36 rue de Nantes à FOUGERES

Semaines impaires : À la Maison du Logement, 40 rue de la Poterie à VITRÉ

infoenergie@pays-fougères.org - [www.bretagne-energie.fr](http://www.bretagne-energie.fr)

### L'action en plus !

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la commission « Patrimoine Agriculture Environnement » propose une soirée rencontre entre les agriculteurs de la commune et les élus.

En début de soirée, Monsieur Guillaume Brecq technicien de rivières au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont, présentera le contrat de restauration et d'entretien des rivières (CRE). La soirée s'achèvera par un repas offert par la municipalité aux agriculteurs argentréens, l'occasion de poursuivre ce temps fort dans une ambiance conviviale !

## Réservez votre composteur !



Pour la seconde année consécutive, le Smictom Sud Est 35 organise une campagne de promotion du compostage domestique. C'est l'occasion de s'équiper d'un composteur de qualité à un prix préférentiel.

Deux volumes différents sont en vente : 300 litres pour 20 € ou 600 litres pour 30 €. Dans les 2 cas, un seau de 10 litres permettant de stocker ses déchets de cuisine est offert par le Smictom.

### Comment réserver son composteur ?

Les réservations peuvent être réalisées en ligne sur le site [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr), rubrique "Mon espace", onglet "Particulier". Des bons de réservation papier sont aussi disponibles à l'accueil de Vitré Communauté (16 bis bd des Rochers, Vitré). Une fois complétés, ils sont à retourner au Smictom.

### Livraison du composteur :

Lors de la réservation, l'usager choisit la date à laquelle il souhaite récupérer son composteur. 10 matinées sont programmées sur l'ensemble du territoire :

- 23 mars à La Guerche-de-Bretagne
- 6 avril à Châteaugiron
- 13 avril à Châteaubourg
- 20 avril à Vitré
- 14 septembre à Janzé
- 21 septembre à Vitré
- 28 septembre à La Guerche-de-Bretagne
- 5 octobre à Châteaugiron
- 12 octobre à Châteaubourg

**Les réservations sont possibles jusqu'à 15 jours avant la date de livraison.**

Une semaine avant la date choisie, l'usager recevra un courrier indiquant le lieu exact et les modalités de distribution. A chaque remise de composteurs, un animateur sera présent pour former les acquéreurs aux techniques de compostage. Il leur remettra également un guide pour apprendre à composter et à entretenir le compost à la maison.

### Informations :

Smictom, 02 99 74 44 47  
Rue Pierre et Marie Curie, Vitré  
[www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

## Le sommeil... et si la santé en dépendait ?

Les Elus MSA du canton d'Argentré-du-Plessis organisent le **mercredi 20 mars à 20h15**, salle Ouessant, une réunion d'information et d'échanges sur le sommeil.

*Nous passons près d'un tiers de notre vie à dormir ! Le temps du sommeil correspond au temps du repos du corps et de l'esprit. De fait, quand notre sommeil est perturbé, c'est notre vie entière qui l'est.* Cette réunion animée par le Dr. Arnaud PRIGENT, pneumologue et spécialiste de la pathologie de la veille et du sommeil, sera

l'occasion d'aborder toutes les questions relatives au sommeil :

- Qu'est-ce que le sommeil ?
- Quels sont les différentes phases et mécanismes du sommeil ?
- Quelles sont les causes des troubles du sommeil ?
- Quels traitements médicamenteux et non médicamenteux du sommeil ?



### Informations :

**Soirée-débat le 20 mars 2013, 20h15, salle Ouessant**  
**Gratuit, ouverte à tous**

# VIE ASSOCIATIVE

## Le Club de forme Gym.V a 40 ans !



À l'occasion de cet anniversaire, le bureau invite **tous les anciens licenciés et leur conjoint** à fêter cet événement lors d'une soirée dansante le **12 avril prochain à 19h30**, salle Ouessant. Un buffet sera servi et l'animation sera assurée par Christine Désille : ambiance garantie !



### Informations :

**Tarif : 20 € / personne**  
**Inscriptions avant le 29 mars auprès de Michelle Geslin au 02 99 96 63 89 ou de Maryvonne Brossard au 02 99 96 72 62.**

## Association Point A : des nouveaux projets en 2013

Lors de l'Assemblée Générale de l'association « Point A », qui regroupe des artisans et commerçants de la commune, la Présidente, Madame Laurence Raveneau, a dressé un bilan de l'année 2012, en rappelant que l'association avait décidé de faire une pause quant aux animations qu'elle proposait sur la commune. L'accent a donc été mis sur le nombre croissant d'entreprises et de comités d'entreprise qui ont souscrit aux Chèques « Vitré Atout ». Ces « chèques cadeaux » ont été vendus sur l'ensemble du Pays de Vitré pour un montant total de 250 000 € dont 27 000 €, soit plus de 10%, ont été consommés sur Argentré-du-Plessis.

Pour 2013, l'association reprendra les actions de la fête des mères, de l'organisation du vide grenier le **dimanche 7 juillet**, du marché de Noël ainsi que de la quinzaine commerciale de décembre. À cela s'ajoutent des nouveautés ! Une action pour la fête des pères et la mise en place de deux outils :

- La carte de fidélité « Club Co » : elle permet de cumuler des euros chez les commerçants participants d'Argentré-du-Plessis et du Pays de Vitré. La somme, ainsi épargnée, peut être ensuite dépensée dans les commerces participants de son choix. Aujourd'hui quatre enseignes de la commune la proposent (Grain de Beauté, Etablissement Jamier, Seité Opticien, Etincelle),

et d'autres prochainement vont les rejoindre.

- Une plaquette d'information sur les artisans et commerçants de la commune : en partenariat avec la mairie, Point A diffusera via l'Argentré Infos, quatre plaquettes par an dans lesquelles, les professionnels adhérents de l'association pourront valoriser leurs activités et faire part de leurs actions (nouveautés, promotions, portes ouvertes...).

Un renouveau, des initiatives, l'association « Point A », plus que jamais, souhaite montrer le dynamisme de nos artisans et commerçants et leur volonté de toujours satisfaire leurs clients !



# VIE ASSOCIATIVE

## Association **Les Pêcheurs du Moulin Neuf**

Un lâcher de 40 kg de truites sera effectué **le samedi 23 mars** à 8h à l'étang du Moulin Neuf. Le permis de pêche est obligatoire pour pouvoir pêcher sur ce plan d'eau. Ceux-ci sont en vente au tabac – presse de la commune\* au prix de 2 euros la canne pour une journée ou 25 euros pour l'année (maximum de 4 cannes par pêcheur). Le 23 mars, seule une canne sera autorisée et le nombre de prises sera limité à 10 par pêcheur.

### \* **Contact :**

**Tabac Presse - M. et Mme Trentin**  
11 bis rue Alain d'Argentré - 02 99 96 71 31

### **À noter :**

*Samedi 4 mai : ouverture du carrossier*  
*Alevinage en fin de saison avec du gardon et du sandre*



## Soirée retrouvailles des anciens élèves

L'association de l'Amicale La Salle St Joseph organise une soirée retrouvailles **le samedi 21 septembre 2013**, l'occasion pour les élèves entrés au collège en septembre 1966 et 1967 de se retrouver et de se plonger dans les souvenirs : certains ne se sont pas revus depuis plus de 45 ans ! Ce projet est porté par la nouvelle

équipe de l'Amicale avec le soutien de Messieurs Le Dévéhat et Pondard, directeurs actuels du collège et de l'école élémentaire du Groupe scolaire La Salle St Joseph.

Afin que personne ne soit oublié, les anciens

élèves concernés sont invités à communiquer aux référents leur adresse ainsi que, s'ils en possèdent, celles de leurs anciens camarades de classe :

Référents à contacter pour les élèves entrés au collège en 1966 :

- Marie-Cécile Grimault : 02 99 96 78 97
- Marie-France Rolland (Verron) : 02 99 96 70 03

Référents pour 1967 :

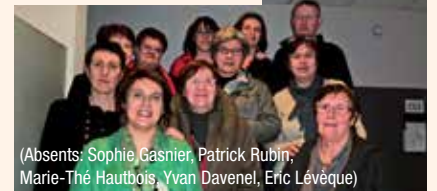
- Bernard Bellier : 02 99 96 76 26
- Jean-Denis Roussigné : 02 99 96 75 55

Pour raviver les souvenirs, des photos de classes sont consultables sur le blog du collège [stjoargentre.over-blog.com](http://stjoargentre.over-blog.com)

### Devenez membre !

Pour devenir membre de l'association de l'Amicale, une cotisation « d'amicaliste sympathisant » de 10 € est demandée. Les sommes récoltées permettront le financement de projets au sein du groupe scolaire afin de toujours développer les bonnes conditions de travail et de vie à l'intérieur de l'établissement.

#### ▼ La nouvelle équipe de l'APEL



(Absents: Sophie Gashier, Patrick Rubin, Marie-Thé Hautbois, Yvan Davenel, Eric Lévêque)

#### Contact :

**Raymond Bellier, 02 99 96 81 48**  
**La Rouairie 35 370 Le Pertre**



## Rendez vous avec le Bagad Evit Ar Blijadur

Le bagad Evit Ar Blijadur renouvelle son apéro-concert suivi de son Fest-Noz **le samedi 20 avril** prochain. Cette soirée est l'occasion de permettre à tous, Argentréens et amateurs de musiques celtiques, de passer un moment convivial en ce début de printemps.

Une large programmation pour tous les styles :

#### - De 18h30 à 20h30 :

Le bagad présentera son répertoire suivi de chants de marins (Vent d'Ange), et de chants bretons (kan ha diskann avec Merc'hed an Oriant).

#### - A partir de 20h30 :

Le fest-noz verra tour à tour s'enchaîner des airs traditionnels (le groupe Diroll), les sonneurs Collet/Pipet (bombarde - accordéon) ou encore Jamet/Corlay (biniou koz – bombarde), des airs gallos (trio des champs) mais également du rock celtique (Digresk) qui électrifiera l'ambiance... À écouter sans modération !

**Venez nombreux partager cette dynamique culturelle.**  
**N'oublions pas que le fest-noz est inscrit au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO !**



# BLOC NOTES

## État-civil

### NAISSANCES

28/01	Manon RONDARD	7, La Glanerie
05/02	David LE FOULER BOTTIN	La Guérinière
13/02	Ilan JOLIVET	13 rue Paul Gauguin
28/02	Kelenn JOUSSET	15 bd des Saulniers

### DÉCÈS

20/02	Bernard BLOT 69 ans	7 rue Paul Gauguin
-------	---------------------	--------------------



▲ Le Père Wölker (à gauche) et l'Abbé Besnard (à droite).

## Décès du Père Wölker

Le Maire, Monsieur Emile Blandeau, les membres du Conseil Municipal ainsi que les membres de l'association du Comité de Jumelage, ont la tristesse de vous faire part du décès du Père Wölker, survenu le 26 février dernier. Avec l'Abbé Besnard, ils étaient à l'origine du Jumelage Argentré-Wüllen.

## Quelques numéros importants à connaître :

### Maison Médicale

45 rue de Paris 35500 VITRE - 02.99.75.55.66

Consultation sur rendez vous tous les soirs de la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous ouverte tous les soirs et du samedi 18h au lundi 9h, composer le 3237 (0,34 € la minute à partir d'un poste fixe).

**Votre marché hebdomadaire :**  
le jeudi matin de 8h à 13h

## Cin'Évasion



### Boule et Bill

Sam. 16 Mars - 20h30  
Dim. 17 Mars - 17h00  
Lun. 18 Mars - 15h00



### Ciné concert Max Linder

Mer. 20 Mars - 20h30



### Les chevaux de Dieu (VO)

Jeu. 21 Mars - 20h30  
Lun. 25 Mars - 20h30



### Le monde fantastique d'Oz

Ven. 22 Mars - 20h30 - 3D  
Sam. 23 Mars - 17h00  
Dim. 24 Mars - 17h00 - 3D



### Möbius

Sam. 23 Mars - 20h30  
Dim. 24 Mars - 20h30  
Mar. 26 Mars - 20h30

Mercredi 20 mars	Réunion d'information et d'échanges sur le sommeil, 20h15 - Salle Ouessant.
Jeu. 21 mars	- Rencontre entre les bénévoles de la bibliothèque et les Argentréens à l'occasion du « Printemps des poètes » - Dans les lieux publics de la commune. - Club de l'amitié. Repas cantonal. Inscriptions au 02 99 96 64 77 ou au 02 99 96 64 94.
Samedi 23 mars	- Soirée de l'association des Jeunes d'Argentré, 20h - Centre culturel. Inscriptions auprès des responsables de chaque section. - Association Les Pêcheurs du Moulin Neuf. Lâcher de truites, 8h - Moulin Neuf.
Mardi 26 mars	Ciné conférence « Good'Aventure » animé par Julien Leblay et organisé par la Bibliothèque Municipale, 20h - Centre culturel « Le Plessis Sévigné ». Infos : 02 23 55 00 46.
Jeu. 28 mars	Club de l'amitié. Sortie bowling. Inscriptions au 02 99 96 64 77.
Samedi 30 mars	Association Argentré Express, soirée Bigou'Dance, de 20h à 3h - Centre culturel « Le Plessis Sévigné » (réservations au tabac presse de la commune).
Mardi 2 avril	Club de l'amitié. Après-midi dansant animé par Stéphane Mercier, 14h - Salle du restaurant « Le Sévigné ».
Mercredi 3 avril	Conférence sur la Rt2012, 20h30 - Salle Ouessant.
Vendredi 12 avril	Club de forme Gym.V. Soirée anniversaire, 19h30 - salle Ouessant.
Jeu. 18 avril	- Tapis de lecture « Les P'tits bouquinent » organisé pour les 0-3 ans, 10h et 10h30 - Inscriptions à la Bibliothèque Municipale. - Club de l'amitié. Pot au feu, 13h30 - Restaurant « Le Sévigné ». Informations au 02 99 96 64 77 ou 02 99 96 64 94.
Samedi 20 avril	Association Evit Ar Blijadur. Apéro concert, Fest Noz, 18h30 - Centre culturel « Le Plessis Sévigné ».
Jeu. 25 avril	Atelier « Un chantier de jeunes, pour quoi faire ? », de 15h à 17h - PIJ, 21 rue du Gl Leclerc.
Mercredi 8 mai	Association AFN. Commémoration du 68ème anniversaire de l'Armistice 1939-1945, 10h15 - devant la mairie.
Samedi 11 mai	Compétition interclubs et championnat départemental de judo, 2 <sup>ème</sup> division Seniors - Complexe sportif.
Dimanche 12 Mai	Championnat départemental de judo par équipe Benjamins et Minimes - Complexe sportif